

Permis d'organisation FFSA N° C66-2024 du 20 Février 2024

Modifiant le Règlement Technique

Art. 7 – Pneumatique

1-1. Organisateur

Tous les véhicules engagés en TTE PIRELLI Series en endurance devront obligatoirement utiliser des pneumatiques PIRELLI, à l'exception des véhicules dont la dimension n'est pas disponible dans la gamme PIRELLI.

Les pneumatiques de marque PIRELLI distribués par la Société IVALTO et marqués spécifiquement **sont obligatoires** pour les **Essais qualificatifs et la Course**, slick et/ou pluie :

• Dimensions : (Consulter les **ANNEXES 1&2** – Partenariat Pirelli et dotation / Montes homologuées)

• Procédure d'enregistrement :

- A chaque meeting, le concurrent devra **obligatoirement** remplir la "FICHE d'ALLOCATION PNEUMATIQUES" Par voiture inscrite et qui lui sera remis lors des Vérifications Administratives.

○ **Pour toutes les voitures, sauf les CLIO 3 – 4 – 5 Cup**

- Le Team Manager devra relever le numéro des (⊕) **10 code-barres** des pneus, neufs ou usagés, dédiés aux Essais qualificatifs et à la Course et seuls ces pneus pourront être utilisés pendant le meeting.
- La Fiche devra être lisible et remis au CT Responsable impérativement **30 minutes avant le début des Essais Qualificatifs au local des Vérifications Techniques**. Seule la Fiche d'Allocation Pneumatiques fera foi lors des Contrôles.

○ **Pour les CLIO 3 – 4 – 5 Cup**

- Pour les Essais Qualificatifs, le nombre des pneumatiques utilisés restera libre
- Le Team Manager devra relever le numéro des (⊕) **8 code-barres** des pneus, neufs ou usagés, dédiés à la Course et seuls ces pneus pourront être utilisés pendant la Course.
- La Fiche devra être lisible et remis au CT Responsable impérativement **30 minutes avant la course au local des Vérifications Techniques**. Seule la Fiche d'Allocation Pneumatiques fera foi lors des Contrôles.

Le nombre de pneumatiques pluie est libre pour tous les véhicules participant à une course.

Tous les pneus, enregistrés et utilisés sur l'épreuve, devront être laissés à la disposition des Commissaires Techniques, les personnels Ivalto/Pirelli et/ou l'organisation TTE, pour contrôle, dans le stand **pendant la course et à tout moment du meeting**.

Le TTE se réserve le droit de modifier le nombre de pneumatiques autorisé à tout moment de la saison.

Les concurrents seront informés par une note d'information de l'organisateur TTE pour chaque meeting concerné.

Lu et approuvé
Le 20 JUIN 2024

